



INVITATION PRESSE

Poitiers, le 27 mars 2020

Conférence de presse sur les mesures économiques

en audio conférence le lundi 30 mars 2020 à 16h00

Le 25 mars dernier, le Conseil des Ministres a examiné 25 ordonnances prises en application de la loi d'urgence n° 2020-290 du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

Dix d'entre-elles viennent consacrer des dispositions spécifiques dans le champ économique et social, tant pour permettre aux entreprises de faire face à cet épisode de crise qui vient ralentir fortement leur activité que pour apporter des mesures de protection aux salariés et aux demandeurs d'emploi qui subissent directement les incidences de cette situation économique inédite.

Chantal CASTELNOT, Préfète de la Vienne et Gérard PERRIN, Directeur Départemental des Finances Publiques tiendront une conférence de presse pour présenter cette première série de mesures et leurs conditions de mise en œuvre dans le département. Ils seront entourés de Nicole CHABAUDIE, directrice régionale de l'URSSAF, Agnès MOTTET responsable de l'UD DIRECCTE, Patrick SAULNIER, directeur départemental de la Banque de France et de Jocelyn SNOECK, sous-préfet de l'arrondissement de Châtelleraut, les présidents des chambres consulaires y seront associés.

Dans ce contexte actuel, la conférence de presse sera réalisée sous forme d'audio-conférence. Vous êtes invités à y participer

**le lundi 30 mars 2020, à 16 heures,
en audio conférence**

Contact presse

Nathalie BRIONNET – Responsable par intérim du Service de Communication Interministérielle
Préfecture de la Vienne – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76